CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Epreuve d'admission 2eme épreuve orale : Enseignement de l'éducation physique et sportive

SUJET N°13

Durée: 30 minutes (exposé n'excédant pas 10 minutes suivi de 20 minutes d'entretien)

Compétence: Coopérer et s'opposer individuellement ou collectivement, accepter les contraintes collectives

Activités qui comportent des règles

Références:

- Bulletin officiel de l'éducation nationale. Hors-série n°3 du 19 juin 2008

Description de la situation

Lors d'une première séance de jeux d'opposition avec des élèves de moyenne section, certains élèves se mettent en retrait et/ou n'acceptent pas le contact physique.

En référence à la compétence « coopérer et s'opposer individuellement ou collectivement, accepter les contraintes collectives », vous souhaitez que vos élèves acceptent d'entrer en opposition avec l'autre.

Question posée aux candidats

Vous proposerez une situation que vous ferez évoluer pour atteindre cet objectif.

Vous justifierez vos choix.